

Communiqué de presse

Saint-Gall, le 13 juin 2018

Helvetia distinguée aux «Efma–Accenture Innovation in Insurance Awards»

Helvetia a reçu la distinction de bronze aux «Efma–Accenture Innovation in Insurance Awards» dans la catégorie «Connected Insurance & Ecosystems». Cette distinction couronne le développement et le lancement réussi de «Kevin by mitipi» dans le cadre d'Helvetia Corporate Incubation. Entre-temps, mitipi est devenu avec succès une entreprise distincte.

Hier soir, les «Efma–Accenture Innovation in Insurance Awards» ont été décernés à Paris. Parmi les entreprises récompensées figure Helvetia Assurances qui a reçu la distinction de bronze dans la catégorie «Connected Insurance & Ecosystems» pour «Kevin by mitipi».

Kevin est un occupant virtuel qui simule une présence dans le logement et dissuade ainsi les cambrioleurs potentiels. Il a été développé par une start-up interne dans le cadre d'Helvetia Corporate Incubation. Le point de départ était la question de savoir comment améliorer la prise en charge des victimes de cambriolage. Après étude, il s'est avéré que ce ne sont pas des produits ou mesures supplémentaires qui aident les victimes de cambriolage. Le plus difficile à gérer pour elles sont les conséquences psychologiques, à avoir l'inquiétude, la peur. Or, ces sentiments naissent à la moindre trace de tentative de cambriolage. L'accent a donc été mis sur la prévention. mitipi obéit à une approche différente de celles de la plupart des mesures de prévention, qui consistent généralement à informer sur un cambriolage, sans pour autant l'empêcher. mitipi est devenu une société à part entière au début de l'année.

Une reconnaissance importante

«Nous sommes très heureux d'avoir reçu la distinction de bronze aux «Efma–Accenture Innovation in Insurance Awards», elle est la consécration de notre approche globale de l'incubation d'entreprise», commente Martin Tschopp, responsable Développement de l'entreprise d'Helvetia. «Corporate Incubation aide l'entreprise dans son ensemble à devenir plus agile, plus innovante et plus orientée client.»

Les «Efma–Accenture Innovation in Insurance Awards» ont été créés en 2016 dans le but de récompenser et promouvoir les innovations dans l'assurance. Cette année, 237 entreprises de 45 pays ont soumis 320 innovations dans huit catégories. Efma, qui patronne cette distinction avec l'entreprise de conseil Accenture, est une organisation à but non lucratif créée en 1971 spécialisée dans les questions de commercialisation et de distribution de prestations financières.

Le communiqué de presse est disponible sur le site
www.helvetia.ch/media.

Pour de plus amples informations, veuillez-vous adresser à:

Analystes

Groupe Helvetia
Susanne Tengler
Responsable Investor Relations
Dufourstrasse 40
9001 Saint-Gall

Téléphone: +41 58 280 57 79
investor.relations@helvetia.ch
www.helvetia.com

Médias

Groupe Helvetia
Jonas Grossniklaus
Media Relations Manager
St. Alban-Anlage 26
4002 Bâle

Téléphone: +41 58 280 50 33
media.relations@helvetia.ch
www.helvetia.com

À propos du groupe Helvetia

Le groupe Helvetia est né de la fusion de différentes compagnies d'assurances suisses et étrangères acquises au fil de ses 160 ans d'existence et est devenu un groupe d'assurances international prospère. Le groupe Helvetia compte actuellement des succursales en Suisse et, dans le domaine de marché Europe, en Allemagne, en Italie, en Autriche et en Espagne. Dans le domaine de marché Specialty Markets, il est présent en France et, à travers une sélection de pays, dans le monde entier. Enfin, le groupe Helvetia organise une partie de ses activités d'investissement et de financement par le biais de filiales et de sociétés de gestion de fonds au Luxembourg et à Jersey. Le groupe a son siège principal à Saint-Gall, en Suisse.

Actif dans les domaines de l'assurance vie et non-vie, le groupe Helvetia offre de plus des couvertures sur mesure dans les Specialty Lines et en réassurance. Son activité vise en priorité la clientèle privée ainsi que les petites, moyennes et grandes entreprises. La compagnie emploie quelque 6 600 collaborateurs et fournit des prestations de service à plus de 5 millions de clients. Avec un volume d'affaires de CHF 8,64 milliards, Helvetia a réalisé au cours de l'exercice 2017 un résultat opérationnel de CHF 502,4 millions de francs. Les actions nominatives d'Helvetia Holding s'échangent à la Bourse suisse SIX Swiss Exchange sous le code HELN.

Exclusion de responsabilité

Le présent document a été rédigé par le groupe Helvetia et ne peut être copié, modifié, offert, vendu ou remis de toute autre façon à des tiers sans son consentement. La version en langue allemande du document fait foi. Les versions du document dans d'autres langues sont fournies uniquement à des fins d'information. Tous les efforts raisonnables ont été entrepris afin de garantir que les informations exposées sont exactes et que les opinions émises sont justes et raisonnables. Les informations ou statistiques tirées d'une source externe ne doivent pas être interprétées comme ayant été adoptées ou avalisées par le groupe Helvetia. Ni le groupe Helvetia, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs et conseillers, ni aucune autre personne, ne peuvent être tenus responsables des pertes découlant de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, de l'utilisation de ces informations. Les faits et informations se trouvant

Helvetia Holding SA

Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA

Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances sur la Vie SA

dans le présent document sont aussi actuels que possible, et peuvent être modifiés ultérieurement. Ni le groupe Helvetia, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs, conseillers ou toute autre personne ne répondent de manière expresse ou tacite de l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations figurant dans le présent document.

Le présent document peut contenir des projections ou d'autres déclarations prospectives en rapport avec le groupe Helvetia, qui par nature recèlent des incertitudes et des risques, tant généraux que particuliers; il est possible que des prédictions, prévisions, projections ou autres contenus implicites ou explicites dans les déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous mettons en garde contre le fait qu'un certain nombre de facteurs importants peuvent entraîner des écarts considérables entre les résultats réels et les plans, objectifs, attentes, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives. Font partie de ces facteurs: (1) les changements des conditions économiques générales, en particulier sur les marchés sur lesquels nous opérons; (2) l'évolution des marchés financiers; (3) les fluctuations des taux d'intérêt; (4) les fluctuations des taux de change; (5) les modifications de lois et d'ordonnances, y compris les modifications de normes et pratiques comptables; (6) les risques associés à la mise en œuvre de nos stratégies commerciales; (7) la fréquence, l'importance et l'évolution générale des sinistres assurés; (8) l'évolution de la mortalité et de la morbidité; (9) les taux de renouvellement et d'annulation des polices ainsi que la (10) réalisation d'économies d'échelle et d'effets de synergie. Dans ce contexte, nous vous signalons que la liste des facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Lors de l'évaluation de déclarations prospectives, vous devriez examiner avec soin les facteurs précités ainsi que d'autres incertitudes. Toutes nos déclarations prospectives sont basées sur les informations dont disposait le groupe Helvetia à la date de leur publication, et le groupe Helvetia ne s'engage aucunement à les mettre à jour, sauf disposition impérative du droit en vigueur.